

undefined - jeudi 8 octobre 2026

Pays-Haut Val d'Alzette

BOULANGE

Maison de santé : la commune facilite l'installation des professionnels



Médecine générale, pneumologie, soins infirmiers et kinésithérapie : la maison de santé réunit plusieurs disciplines pour renforcer l'offre de soins de proximité à Boulangé. Photo Francis Merlin

Un généraliste, une pneumologue et plusieurs disciplines réunis rue de Ludelage : la maison de santé de Boulange étoffe son offre. Pour accompagner cette évolution, la commune mise sur le gel des loyers et des conditions facilitant l'installation.

Au 4, rue de Ludelage à Boulange, la maison de santé pluriprofessionnelle accueille désormais un médecin généraliste et une pneumologue. Cette spécialité enrichit l'offre locale pour le suivi des maladies respiratoires. Son accueil avait été préparé au conseil municipal du 1^{er} juillet dernier avec un transfert d'activité envisagé au 1^{er} août. La date des premières consultations n'est pas encore actée.

• Loyers inchangés

Un kinésithérapeute, un cabinet infirmier, une diététicienne et une psychologue-psychothérapeute complètent l'offre de soins. Sont également mentionnées une éducatrice spécialisée, une sophrologue et une professionnelle proposant des thérapies brèves et de l'hypnose. Ces activités distinctes réunissent, à une même adresse, plusieurs possibilités de soins et d'accompagnement.

Les élus ont renoncé à la révision annuelle des loyers au 1^{er} juillet 2026 : les tarifs restent sur la base de juillet 2025. Pour la pneumologie, une transition évite un cumul de loyers. Le paiement du loyer communal intervient après la résiliation effective du précédent bail, au KEM, et la prise d'effet du nouveau bail. Deux cabinets et l'ancien cabinet nomade sont prévus, pour un loyer mensuel de 862 € HT, soit 1 035 € TTC après la transition. Le projet comprend des bureaux pour l'assistante et les secrétaires médicales, ainsi qu'un accueil mutualisé pour

organiser la réception des patients. Adopté à l'unanimité, ce soutien locatif vise à consolider durablement l'offre de soins.